



Faire cohabiter les hommes, leurs activités et l'environnement est au coeur des enjeux actuels. La dégradation de l'écosystème engage à une prise de conscience individuelle et collective. A l'échelle des territoires, ces défis impliquent de viser l'excellence environnementale.

[Lire le contrat de relance et de transition écologique](#)

La protection de l'environnement, la prise en compte des changements climatiques et l'action sur la qualité de vie en général nécessitent une coordination à grande échelle, (relevés thermographiques ; bilan carbone ; construction de bâtiments et infrastructures répondant aux normes environnementales; lutte contre les inondations).

La Métropole permet de mutualiser les moyens et de disposer d'outils plus performants. Soucieux de construire une véritable «**Eco-Communauté**», les élus de la Métropole ont d'ores et déjà arrêté les objectifs suivants :

### **Prévenir les risques**

- Lutter contre les inondations
- Prendre en compte les risques industriels

### **Préserver les espaces naturels**

- Renaturer la Seine et les rivières

- 
- Protéger les paysages

## **Réduire l'impact écologique des transports**

- Privilégier les transports en commun
- Privilégier les modes de transports non-polluants

## **Mieux maîtriser la collecte et le traitement des déchets**

- Sensibilisant et associant les habitants et les partenaires dans la démarche

## **Garantir une eau de grande qualité, pour tous, maîtriser le coût de cette ressource vitale**

## **Favoriser un habitat respectueux de l'environnement**

- Promouvoir la Haute Qualité Environnementale (HQE) pour le logement et le bâti
- Limiter l'étalement urbain
- Équilibrer les pôles urbains et périurbains

## **Liens transversaux de livre pour Engagements de la Métropole**

- [‹ Environnement](#)
- [Haut](#)
- [Cop21 de la Métropole ›](#)